



Votre Europe

Compte rendu de la session de septembre 2011

COMMUNIQUÉS

VOTES

INTERVENTIONS



SOMMAIRE

Les communiqués de presse

[Tirer les leçons de la catastrophe pétrolière « Deepwater Horizon »](#)

[Un nouveau rôle pour Frontex : la protection des droits des migrants](#)

[Agir pour la Grèce : et pourquoi ne pas tenter la voie fiscale européenne ?](#)

[Le Parlement européen demande la création de programmes "Erasmus" et "Leonardo" Euromed](#)

[Le changement en Libye ne doit pas nous faire oublier la Syrie](#)

[Libye : une deuxième étape tout aussi délicate commence](#)

[Réactions de Victor Bostinaru et Catherine Trautmann aux propos de Claude Guéant](#)

Les interventions en plénière

[Intervention de Pervenche Berès dans le débat sur la Stratégie de l'Union pour les personnes sans abri](#)

[Intervention de Pervenche Berès dans le débat sur la crise économique et l'euro](#)

[Intervention de Sylvie Guillaume dans le débat sur FRONTEx](#)

[Intervention de Catherine Trautmann dans le débat sur la Conférence mondiale des radiocommunications 2012](#)

TIRER LES LECONS DE LA CATASTROPHE PETROLIERE "DEEPWATER HORIZON"

La plateforme *Deepwater Horizon* a explosé le 20 avril 2010, occasionnant, sur les côtes de Louisiane et des Etats voisins, des dégâts de la même importance que ceux que nous avons connus lors de la catastrophe de l'Amoco Cadiz. « 780 millions de litres de pétrole se sont déversés dans le Golfe du Mexique avant que la fuite ne soit colmatée le 19 septembre ; il s'agit là d'un désastre écologique sans précédent », rappelle **Henri Weber**, membre de la commission de l'Industrie, de la Recherche et de l'Energie.

« Pour empêcher une telle catastrophe dans les eaux de l'Union européenne, nous devons renforcer notre législation » ajoute l'eurodéputé.

« Ce rapport d'initiative demande à la Commission une proposition législative pour la fin de l'année, et dresse des propositions concrètes pour renforcer la sécurité des installations existantes et à venir. Nous demandons l'amélioration des contrôles, ainsi que le renforcement de leur indépendance, et exigeons une transparence totale sur les accidents », détaille **Catherine Trautmann**, également membre de la commission de l'Industrie, de la Recherche et de l'Energie.

« Parce qu'un accident à l'extérieur de l'Union européenne affecte d'une façon ou d'une autre notre environnement, nous souhaitons que les entreprises européennes respectent les normes que nous édictons même lorsqu'elles agissent à l'extérieur de l'Union », ajoute l'eurodéputée. « Et parce que les entreprises ont tendance à privilégier les profits aux investissements dans la sécurité, la sanction doit être forte : l'ensemble des coûts des catastrophes doit être supporté par l'industrie, et en aucun cas les travailleurs et les citoyens », insiste en conclusion **Catherine Trautmann**.

Dans la délégation, ce dossier est suivi par :



[Henri Weber](#)

+ 32 (0)2 28 45788

+ 33 (0)3 88 17 57 88

www.henriweber.eu



[Catherine Trautmann](#)

+ 32 (0)2 28 45425

+ 33 (0)3 88 17 54 25

www.catherinetrautmann.eu

UN NOUVEAU RÔLE POUR FRONTEx : LA PROTECTION DES DROITS DES MIGRANTS

Les pays européens devront offrir davantage de soutien opérationnel pour Frontex, l'agence de l'UE pour les frontières extérieures, et répondre à des normes plus élevées en matière de protection des droits des migrants. Le nouveau règlement est l'aboutissement d'une longue négociation entre les gouvernements de l'UE et les eurodéputés, soutenue aujourd'hui par une large majorité à Strasbourg.

Les États membres devront contribuer aux missions opérationnelles de Frontex – incluant le sauvetage en mer de migrants – en fournissant les équipes de gardes-frontière et l'équipement nécessaire.

Surtout, ils auront à assurer le respect des droits fondamentaux tels qu'indiqués dans la Charte de l'UE et d'autres conventions internationales, l'application du principe de non refoulement, et devront porter une attention particulière aux mineurs et aux victimes de la traite humaine.

Sylvie Guillaume, rapportrice S & D pour Frontex, a déclaré :

« Après six rounds de négociations, nous avons finalement atteint un bon compromis sur la nouvelle réglementation de FRONTEx, même si elle ne va pas aussi loin que nous l'espérions. »

« Nous avons combattu la tendance des États membres à refuser tout renforcement des règles sur le respect des droits humains et sur la capacité opérationnelle de l'Agence, en particulier avec la mise en place d'un mécanisme obligatoire permettant la suspension des opérations de Frontex en cas de violation des droits fondamentaux. »

« Mais ce n'est pas un chèque en blanc. FRONTEx doit être surveillée et responsable devant le Parlement européen. Le Parlement européen restera vigilant et demandera des rapports réguliers sur ses activités. FRONTEx n'est qu'un outil de la politique migratoire de l'UE, dont la principale responsabilité relève des États membres. »

« Maintenant, nous devons finir le travail entamé, et nous atteler aux enjeux d'une politique migratoire commune, tels que la réinstallation des réfugiés, une véritable intégration des migrants, et l'accès aux procédures d'asile juste et équitable ».

Dans la délégation, ce dossier est suivi par :



[Sylvie Guillaume](#)

+ 32 (0)2 28 45433

+ 33 (0)3 88 17 54 33

www.sylvieguillaume.eu

AGIR POUR LA GRÈCE : ET POURQUOI NE PAS TENTER LA VOIE FISCALE EUROPÉENNE ?

La députée socialiste **Pervenche Berès**, rapporteur de la commission spéciale sur la crise financière, économique et sociale du Parlement européen a condamné l'absence totale d'action à l'échelle européenne en matière de lutte contre l'évasion fiscale lors du débat sur la crise économique et l'euro organisé aujourd'hui au Parlement européen.

« *Le Premier ministre Grec M. **George Papandréou** affronte avec courage et détermination la plus sévère crise économique et budgétaire que connaît son pays depuis la seconde Guerre mondiale* » a-t-elle rappelé.

« *Malgré l'effort d'assainissement budgétaire sans précédent réalisé par la Grèce, certains critiquent le Gouvernement pour sa faible capacité à mener à bien la réforme de son administration des impôts et augmenter les recettes fiscales. Ces critiques se trompent pourtant de cible et sont étonnamment silencieuses sur la principale source des faibles recettes du budget grec : l'évasion fiscale. On évaluerait aujourd'hui à plus de 280 milliards d'euros les avoirs grecs placés en Suisse, un montant qui a explosé depuis le début de la crise et qui représenterait 80% de la dette du pays !* » ajoute l'eurodéputée.

La rapporteur a regretté que « *certains pays européens tels que l'Allemagne ou la Grande-Bretagne aient préféré passer des accords bilatéraux avec les autorités Suisses, assurant par la même la reconnaissance institutionnelle de la fraude fiscale en renonçant à récupérer la totalité des avoirs illégalement transférés dans ce pays. Ce type de comportement non coopératif mine pourtant les bases fiscales de l'Union et de ses Etats-membres et sa capacité d'être en position de force pour négocier avec la Suisse, pays qui bénéficie notamment du marché intérieur européen. A contrario, les Etats-Unis ont refusé ce marchandage fiscal en contraignant la Suisse à transmettre les données bancaires de fraudeurs présumés. Il est temps que l'Union soit à la hauteur des défis qui la menacent : si les dirigeants européens veulent enfin apporter une solution crédible à la crise de la dette souveraine, ils doivent agir de concert y compris pour éliminer le fléau de l'évasion fiscale* ».

Dans la délégation, ce dossier est suivi par :



[Pervenche Berès](#)

+ 32 (0)2 28 45777

+ 33 (0)3 88 17 77 77

www.pervenche-beres.fr

LE PARLEMENT EUROPÉEN DEMANDE LA CRÉATION DE PROGRAMMES "ERASMUS" ET "LEONARDO" EUROMED

Plus de 370 députés européens se sont aujourd'hui prononcés en faveur de la création de programmes "Erasmus" et "Leonardo da Vinci" euro-méditerranéens. Dans la délégation, ce dossier est suivi par :

Au terme d'une campagne de mobilisation de 6 mois, la proposition lancée par Françoise Castex et Vincent Peillon (PS), a recueilli aujourd'hui le soutien d'une majorité absolue des membres du Parlement européen. **"Le succès de cette proposition constitue un signal extrêmement fort envoyé en direction des jeunes du Sud de la Méditerranée, pour leur montrer que l'Union européenne a conscience de leur importance pour l'avenir de la région"**, estiment les deux eurodéputés socialistes.

Alors qu'aujourd'hui seuls 200 étudiants du Sud de la Méditerranée bénéficient chaque année du programme "Erasmus Mundus" et qu'aucun dispositif n'existe en matière de formation professionnelle, **"l'Europe doit faire plus et mieux"**, indiquent-ils. **"Il est de notre devoir d'accompagner les pays arabes sur le chemin de la démocratie en proposant des initiatives fortes qui répondent aux besoins de ces pays et concrétisent la solidarité entre les deux rives de la Méditerranée"**. Mettre sur pied des programmes "Erasmus" et "Leonardo da Vinci" - promouvant respectivement les échanges d'étudiants et la formation professionnelle - pour l'ensemble de la zone euroméditerranéenne s'inscrit pleinement dans cette logique de préparation de l'après-Printemps arabe.

"Nous attendons donc à présent de la Commission européenne et du Secrétariat général de l'UpM qu'ils fassent des propositions concrètes et ambitieuses en ce sens", ajoutent-ils. **"Nous ne nous contenterons pas d'une "étude de faisabilité" supplémentaire ou de simples "projets pilotes"**.

"Le Parlement européen s'est clairement exprimé, la Commission européenne doit maintenant se montrer à la hauteur des enjeux".



[Vincent Peillon](#)

+ 32 (0)2 28 45312

+ 33 (0)3 88 17 53 12

www.vincent-peillon.fr



[Françoise Castex](#)

+ 32 (0)2 28 45129

+ 33 (0)3 88 17 51 29

www.francoisecastex.org

LE CHANGEMENT EN LIBYE NE DOIT PAS NOUS FAIRE OUBLIER LA SYRIE

Alors que malgré les pressions internationales le régime syrien persiste dans la voie sans issue de la répression, le groupe S&D s'est battu pour que le Parlement européen vote aujourd'hui une résolution forte sur la situation dans ce pays.

« Depuis le début des manifestations, les violences en Syrie ont fait plusieurs milliers de morts, selon les Nations Unies, et plus de 12.000 personnes ont été arrêtées, des milliers d'autres déplacées. Il faut mettre fin à cette répression insupportable, accentuer les pressions sur le régime et soutenir le mouvement démocratique, pour cela il faut une position européenne unie et sans ambiguïté vis à vis du régime Syrien » insiste **Harlem Désir**, membre de la commission des affaires étrangères au Parlement européen.

« Même si l'Union européenne fait déjà pression sur le régime, notamment par des mesures pour geler les avoirs syriens et via un embargo sur ses importations de pétrole, la liste des victimes, morts et blessés, s'allonge jour après jour. C'est pour cette raison que nous avons décidé, malgré l'opposition du groupe PPE, d'interpeler à nouveau la Haute Représentante, la Commission, et le Conseil : l'Union européenne doit renforcer les sanctions envers le régime », ajoute **Vincent Peillon**, également membre de la commission des affaires étrangères.

Pour **Harlem Désir** et **Vincent Peillon**, «*Bachar Al Assad a perdu toute légitimité en s'en prenant ainsi à la population ; il doit quitter le pouvoir, et l'Union européenne doit renforcer les sanctions envers le régime, tout en préservant la population syrienne. L'opposition doit également être davantage soutenue* ».

En conclusion, **Catherine Trautmann** souhaite rendre hommage au docteur **Rafah Nached**, une psychanalyste engagée dans la défense des droits de l'homme, en prison depuis trois jours : « *Rafah Nached est un symbole, nous devons nous mobiliser pour cette militante, et à travers elle pour toutes les autres victimes* ».

Dans la délégation, ce dossier est suivi par :



[Harlem Désir](#)

+ 32 (0)2 28 45853
+ 33 (0)3 88 17 58 53
www.harlem-desir.fr



[Vincent Peillon](#)

+ 32 (0)2 28 45312
+ 33 (0)3 88 17 53 12
www.vincent-peillon.fr



[Catherine Trautmann](#)

+ 32 (0)2 28 45425
+ 33 (0)3 88 17 54 25
www.catherinetrautmann.eu

LIBYE : UNE DEUXIÈME ÉTAPE TOUT AUSSI DÉLICATE COMMENCE

Le Parlement européen a adopté aujourd'hui une résolution sur la Libye.

« Alors que la Libye va mettre en place un nouveau gouvernement de transition et préparer la constitution de la Libye de demain, l'Union européenne doit, par un appui technique et des investissements, aider le pays à se relever et à construire un Etat démocratique », déclare **Vincent Peillon**,

« Nous serons également attentifs à ce que la politique menée au niveau européen ait pour objectif unique l'intérêt du peuple libyen, et non celui de certains Etats membres », précise l'eurodéputé, membre de la commission des affaires étrangères.

"Il ne faut pas oublier non plus de clarifier le rôle qu'on pu jouer certains services de pays européens quand Khadafi était au pouvoir » ajoute **Harlem Désir**, également membre de la commission des affaires étrangères, "les Etats membres concernés devront prendre leurs responsabilités et ouvrir des enquêtes indépendantes pour examiner les allégations de complicité de torture les visant".

« Nous nous réjouissons de la fin du régime dictatorial de Muammar Kadhafi, mais maintenant une autre étape commence, celle de la reconstruction du pays et de la transition démocratique", reprend **Harlem Désir**, "elle ne pourra pas se faire sans l'organisation d'élections libres et le respect de toutes les composantes de la société libyenne."

En conclusion, **Catherine Trautmann**, présidente de la délégation socialiste française au Parlement européen, aspire à ce que « ces changements, que l'Union européenne a soutenu, ne fassent pas oublier les errements passés de nos politiques : nous devons tirer sincèrement les enseignements des politiques de soutien aux dictatures menées par le passé. Le storytelling de Nicolas Sarkozy comporte trop d'arrangements avec les faits pour construire une diplomatie à la mesure des changements à l'œuvre dans le monde ».

Dans la délégation, ce dossier est suivi par :



[Vincent Peillon](#)

+ 32 (0)2 28 45312

+ 33 (0)3 88 17 53 12

www.vincent-peillon.fr



[Harlem Desir](#)

+ 32 (0)2 28 45853

+ 33 (0)3 88 17 58 53

www.harlem-desir.fr



[Catherine Trautmann](#)

+ 32 (0)2 28 45425

+ 33 (0)3 88 17 54 25

www.catherinetrautmann.eu

RÉACTIONS DE VICTOR BOSTINARU ET CATHERINE TRAUTMANN AUX PROPOS DE CLAUDE GUÉANT

La politique détournée de Paris et Bucarest sape le partenariat franco-roumain

La conduite et les déclarations du Ministre français de l'Intérieur, Claude Guéant, ne sont ni sérieuses, ni acceptables. D'autant plus qu'elles ne font que s'ajouter à une suite d'autres déclarations semblables, qu'elles concernent les Roms ou encore récemment, les Comoriens de Marseille.

En l'occurrence, de telles déclarations n'ont rien en commun avec les valeurs européennes, avec le droit en vigueur en ce qui concerne les mineurs, ou avec l'héritage tout à fait particulier des relations franco-roumaines.

M. Guéant, préoccupé exclusivement par les échéances politiques internes et obsédé par la perspective d'élections qui s'annoncent compliquées pour son camp, ne trouve rien de mieux qu'instrumentaliser des faits individuels qui certes méritent sanction de droit commun, pour mettre en accusation la nation roumaine toute entière.

Ces propos sont préjudiciables à l'évolution du partenariat stratégique franco-roumain, qui a toujours représenté une des priorités tant à Paris qu'à Bucarest, et il faut le souligner, même quand les deux Etats se trouvaient de part et d'autre du rideau de fer.

Souvenons-nous des visites de Charles de Gaulle et de François Mitterrand à Bucarest, qui ont forgé l'histoire commune de nos deux pays. Cette relation bilatérale, unique en Europe, basée sur l'amitié, la solidarité et la fraternité s'est faite au travers des liens noués entre les grands hommes politiques français et roumains, mais aussi par la rencontre de nos deux peuples: M. Guéant semble oublier à ce titre combien nos deux pays rayonnent ensemble de l'héritage de Brancusi, Cioran ou Eugen Lovinescu, et combien nos citoyens peuvent contribuer à notre évolution collective.

Nous déplorons que les leaders actuels de nos pays, en premier lieu Traian Basescu et Nicolas Sarkozy, sapent cette relation exceptionnelle, leur politique étant dominée par un manque de perspective et par des ambitions uniquement électorales.

Sans ignorer les difficultés ponctuelles, c'est bien en conservant cette perspective de long terme que nous devons travailler ensemble, avec un attachement particulier à la fraternité franco-roumaine et avec responsabilité vis-à-vis de nos pays, afin de préserver et renforcer ce lien particulier.

Dans la délégation, ce dossier est suivi par :



[Catherine Trautmann](mailto:Catherine.Trautmann@ec.europa.eu)

+ 32 (0)2 28 45425

+ 33 (0)3 88 17 54 25

www.catherinetrautmann.eu

INTERVENTION DE PERVENCHE BERÈS DANS LE DÉBAT SUR LA STRATÉGIE DE L'UNION POUR LES PERSONNES SANS ABRIS

Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, c'est la deuxième fois que le Parlement européen se mobilise dans un délai court pour vous interpellier sur la question du sans-abrisme.

Nous l'avions déjà fait en 2008, alors que la crise avait à peine éclaté. Nous voilà aujourd'hui au rendez-vous en 2011, avec une déclaration que nous avons élaborée en 2010 et qui vous rappelle l'urgence de traiter ce scandale au sein de l'Union européenne. Cet espace qui, à l'échelle planétaire, reste un espace de richesse, de civilisation et où, pourtant, le sans-abrisme sévit dans chacune de nos villes. Tous les élus locaux nous le disent: ils sont mobilisés jour après jour pour faire face à cette population en détresse que la crise a frappée de plein fouet, que ce soit à Athènes, à Berlin, à Paris, à Helsinki.

Pouvons-nous accepter qu'une Union fondée sur la solidarité laisse, ici ou là, se développer le sans-abrisme, qui est la manifestation la plus claire de la pauvreté et de l'exclusion sociale? Pourtant, je me souviens du débat que nous avons eu: faut-il intégrer les objectifs de lutte contre la pauvreté dans la stratégie de l'Union européenne? S'agirait-il d'une compétence de l'Union européenne? Je ne veux pas relancer le débat juridique, car les bases sont bien là. Elles sont inscrites dans la Charte des droits fondamentaux. Nous les avons reprises comme objectif politique pour la stratégie 2020 de l'Union européenne.

Monsieur le Commissaire, il en va de votre responsabilité, et de celle du collègue, de mobiliser les outils qui sont à la disposition de l'Union européenne pour que demain, le pacte de stabilité ne conduise pas à la coupe aveugle de tout financement possible des services qui viennent en aide à ces populations, ceux qui, sur le terrain, accomplissent un travail exemplaire, ceux que l'on appelle les travailleurs sociaux et dont l'œuvre est aujourd'hui rendue quasi impossible, comme l'a démontré en France la démission – avec un certain écho – de Xavier Emmanuelli, le fondateur du Samu social.

La Commission peut aussi intervenir pour inciter les États membres non pas à appliquer la règle de la concurrence au logement social, mais pour financer le logement social afin que, demain, la question du sans-abrisme cesse d'être une question d'urgence.

Pour voir la vidéo de cette intervention, [cliquez ici](#)



[Pervenche Berès](#)

+ 32 (0)2 28 45777

+ 33 (0)3 88 17 77 77

www.pervenche-beres.fr

INTERVENTION DE PERVENCHE BERÈS DANS LE DÉBAT SUR LA CRISE ÉCONOMIQUE ET L'EURO

Monsieur le Président, Monsieur Barroso, je vous vois et pourtant, très souvent, je me demande où vous êtes! Où étiez-vous le 21 juillet? Vous avez une capacité à avoir un discours extraordinairement adapté à votre auditoire, ce que vous avez encore démontré aujourd'hui.

Pourquoi n'avez-vous donc pas tenu ce discours le 21 juillet? Alors que vous êtes le bras armé de la méthode communautaire, que nous défendons inlassablement dans ce Parlement européen, que faites-vous pour que l'Union exerce cette capacité de négociation vis-à-vis de la Suisse? Que faites-vous, alors que certains États membres parmi les plus puissants dans leur capacité de négociation avec la Suisse discréditent l'Union dans son ensemble en négociant de manière bilatérale? Seriez-vous en situation de négociier, avec la même force que les Américains, pour permettre aux Grecs de récupérer l'argent que les Allemands leur reprochent de ne pas savoir récupérer?

Et puis, à propos des euro-obligations, nous n'attendons pas seulement que vous acceptiez finalement cette proposition, pour laquelle nous plaidons depuis tant d'années et qui est le revers de la pièce d'une responsabilité conjointe et solidaire. Il faut y ajouter une dimension de démocratie et de progrès social.

Pour voir la vidéo de cette intervention, [cliquez ici](#)



[Pervenche Berès](#)

+ 32 (0)2 28 45777

+ 33 (0)3 88 17 77 77

www.pervenche-beres.fr

INTERVENTION DE SYLVIE GUILLAUME DANS LE DÉBAT SUR FRONTEx

Sylvie Guillaume, au nom du groupe S&D. – Madame la Présidente, je souhaite tout d’abord, moi aussi, féliciter le rapporteur pour les résultats qu’il a – non sans peine – réussi à engranger dans un dossier particulièrement délicat et épineux dans la négociation avec les États membres.

Il faut retenir à l’évidence un certain nombre de points positifs que l’on peut qualifier d’avancées certaines, même si je ne vous cache pas que mon groupe et moi-même aurions apprécié de pouvoir aller un peu plus loin dans cette réforme. Ainsi avons-nous obtenu que l’Agence se préoccupe davantage du respect des droits fondamentaux dans le cadre de ses missions. Cela paraît une évidence mais il fallait pourtant que cela soit clairement formalisé. Un officier spécialisé aura donc accès à toutes les informations relatives aux droits fondamentaux et exercera ses fonctions de façon indépendante. L’Agence devra prêter assistance aux États membres dans les situations d’urgence humanitaire et de sauvetage en mer – et nous avons vu combien cela était important ces derniers mois. Les opérations seront suspendues en cas de violation des droits fondamentaux. Les accords passés par Frontex avec les pays tiers devront répondre aux normes européennes en matière de droits fondamentaux. Le principe du non-refoulement des migrants sera respecté en toutes circonstances. Tout ceci va dans le bon sens.

Le nouveau règlement vise également à rendre Frontex plus opérationnelle. Dans cet objectif, les États membres devront s’engager de façon ferme à mettre du personnel et des moyens à la disposition de l’Agence.

Troisième avancée notoire: Frontex fera l’objet d’une transparence démocratique accrue, ce qui implique très directement le Parlement européen, encore que, dans ce domaine, les évolutions futures – je l’espère – de ce règlement devront accroître le droit de regard des parlementaires. Trois thèmes, trois types d’avancées qui sonnent comme des évidences mais qu’il a été, pourtant, bien compliqué d’obtenir.

Deux dernières idées pour terminer. Frontex est et doit continuer d’être considérée pour ce qu’elle est, c’est-à-dire un outil au service de la stratégie de l’Union européenne en matière de surveillance des frontières extérieures. Frontex n’est pas l’alibi parfait ni le repoussoir des États membres au service de leur propre politique migratoire, ce qui continuera de mon point de vue – et nous devons travailler sur ce sujet – à poser un certain nombre de questions en matière de responsabilités respectives.

D’autre part, en plein débat sur Schengen, nous devons tous avoir en tête que la politique européenne en matière de migration a bien d’autres défis à relever que celui de Frontex dans les domaines, par exemple, de l’intégration ou de la réinstallation, ou de l’accès à une protection juste et équitable. Sur ces sujets aussi, nous souhaitons que l’Union, dans toutes ses composantes, arbore la même volonté politique. Ainsi pourrons-nous parler – je crois – d’avancées dans le domaine d’une Europe de l’asile et des migrations.

Pour voir la vidéo de cette intervention, [cliquez ici](#)



[Sylvie Guillaume](#)

+ 32 (0)2 28 45433

+ 33 (0)3 88 17 54 33

www.sylvieguillaume.eu

INTERVENTION DE CATHERINE TRAUTMANN DANS LE DÉBAT SUR L'APPROCHE POLITIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE À L'ÉGARD DE LA CONFÉRENCE MONDIALE DES RADIOCOMMUNICATIONS 2012

Catherine Trautmann, au nom du groupe S&D. – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, chers collègues, la question de la Conférence mondiale des radiocommunications peut sembler trop technique, voire aride, et pourtant, l'utilisation massive de smartphones et le besoin croissant de fréquences, notamment pour les communications mobiles, demandent des arbitrages toujours plus délicats.

Ces choix ne sauraient être dévolus aux seuls techniciens. C'est à nous, législateurs, de créer les conditions du développement de ces nouvelles technologies tout en préservant les utilisations déjà existantes du spectre, par exemple celle des radiodiffuseurs.

Puisqu'il s'agit d'une ressource finie, la manière dont sont appréhendées les questions relatives à la politique du spectre radioélectrique sera donc déterminante pour le développement d'applications futures. Cette Conférence mondiale des radiocommunications, l'année prochaine, qui déterminera les priorités pour 2015, devra absolument faire émerger une position européenne unanime sur la scène internationale.

J'insiste, Madame la Commissaire, sur la nécessité de coordonner les prises de position des États membres. Cette coordination est essentielle pour faire de l'Europe un acteur incontournable du monde des télécommunications. Cela n'est pas qu'une affaire de compétitivité: il s'agit surtout d'un secteur présentant un potentiel de croissance et de création d'emplois.

Ce message, nous, socialistes et sociaux-démocrates européens, le réassénonçons depuis des mois et, malgré cela, le potentiel de ce secteur pour la relance européenne est ignoré. Pourtant, de nombreuses synergies pourraient être développées avec d'autres domaines: les transports, la politique spatiale ou la recherche.

Cette conférence s'inscrit ainsi dans la droite ligne de toutes nos discussions sur le programme politique pour le spectre radioélectrique, sur la nécessité de réaliser un inventaire de toutes les utilisations du spectre pour connaître précisément les bandes de fréquences où peuvent se développer les nouveaux services. Il faut aussi trancher la question épineuse des interférences qui, pour les pays disposant d'une frontière externe à l'Union européenne, représente une difficulté supplémentaire à surmonter.

Cette situation renforce le besoin d'une harmonisation et d'une réponse coordonnée à l'échelle de l'Union. Il semble en effet que nous assistions à une évolution des positions des États membres pour lesquels, au début de nos discussions, la seule évocation du terme "harmonisation" était rédhibitoire. Vous savez, Madame la Commissaire, que le Parlement européen est aux côtés de la Commission pour qu'elle atteigne ces objectifs largement discutés entre nous.

Pour voir la vidéo de cette intervention, [cliquez ici](#)



Catherine Trautmann

+ 32 (0)2 28 45425

+ 33 (0)3 88 17 54 25

www.catherinerautmann.eu

Regardez « Votre Europe »

Ce webjournal, mensuel, est enregistré à la fin de chaque session parlementaire à Strasbourg. L'objectif est de résumer d'une façon claire et rapide notre regard sur la dernière plénière. Il vous présente, en 15 minutes, les thèmes que nous estimons importants et sur lesquels l'un de nos 14 élus s'est impliqué au cours du travail législatif.



le webjournal de la délégation :
www.deputes-socialistes.eu



Nous l'avons appelé « Votre Europe » car dans la période de crise que traverse actuellement la construction européenne, prise à tort comme bouc émissaire par certains, nous voulons souligner à quel point l'Europe telle qu'elle est en partie, et telle qu'elle devrait être encore davantage, appartient à tous les citoyens européens.